



Élections fédérales 2019 : LES PRIORITÉS DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT

Rimouski, 25 septembre 2019. — Dans le cadre de la campagne électorale fédérale, le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL) a ciblé deux enjeux environnementaux prioritaires : **l'urgence climatique** et la **création d'une aire marine protégée dans l'estuaire**. Le CREBSL demande aux candidates et aux candidats de s'exprimer et de s'engager publiquement sur ces deux enjeux. Il invite également ses membres et la population bas-laurentienne à les interroger sur ces sujets lors des débats et des événements auxquels ils participeront.

1. Urgence climatique : réduire les GES, abandonner les énergies fossiles et s'adapter

Les publications du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sont de plus en plus alarmantes. Une étude scientifique récente qui sera utilisée par le GIEC fait même état d'une possible élévation de la température de **7 °C d'ici 2100**. Selon l'Accord de Paris, 195 pays se sont entendus pour **limiter cette augmentation à 2 °C, voire à 1,5 °C** pour éviter les scénarios les plus catastrophiques pour la planète et l'humanité. La « Déclaration d'urgence climatique » est donc loin d'une exagération.

Selon le dernier bilan de la commissaire à l'environnement et au développement durable, Mme Julie Gelfand : « Pendant des décennies, les gouvernements fédéraux ont invariablement échoué dans leurs efforts pour atteindre les cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre, et le gouvernement n'est pas prêt à s'adapter à un climat changeant. »

C'est ce que démontrent les rapports récents : le Canada n'atteindra pas ses cibles de réduction des gaz à effet de serre (GES) et l'industrie gazière et pétrolière compte pour environ le tiers de ces émissions, un secteur qui cherche à prendre de l'expansion avec le soutien du gouvernement canadien. Pourtant, les experts du climat estiment que les cibles de réduction des GES du Canada ne sont pas réalisables sans l'abandon des énergies fossiles, particulièrement celles issues des sables bitumineux.

Quels engagements concrets et probants les candidats acceptent-ils de prendre pour respecter l'Accord de Paris, atteindre les cibles de réduction de GES et préparer la sortie des énergies fossiles ?

En matière d'adaptation aux changements climatiques, la question des risques côtiers a pris beaucoup d'ampleur ces dernières années avec des événements climatiques extrêmes telles les fortes tempêtes et les marées destructrices qui ont frappé durement la région. Ces conditions climatiques, la montée du niveau des océans et l'érosion du littoral iront en augmentant avec le réchauffement et ils peuvent perturber sévèrement le réseau routier, les habitats fauniques, les propriétés et les infrastructures riveraines, tout en posant des défis de gestion énormes et très coûteux.

Quelles mesures proposent les candidats en termes de prévention, d'aménagement et d'éducation pour favoriser l'adaptation des milieux côtiers aux changements climatiques ?

2. Créer une importante aire marine protégée dans l'estuaire

Le Canada a pris des engagements visant à protéger **10 % des zones marines d'ici 2020** suivant les recommandations internationales de la Convention sur la diversité biologique. Or, un retard considérable est constaté : selon les données actuelles, les aires marines protégées (AMP) couvrent à **peine 1,3 %** de la superficie marine québécoise.

Le CREBSL demande la création d'une vaste AMP dans l'estuaire pour préserver sa biodiversité exceptionnelle, spécialement ses populations de bélugas et de mammifères marins. Un projet d'ampleur réclamé depuis 20 ans est celui d'une **zone de 6000 km²** s'étendant d'une rive à l'autre depuis l'amont jusqu'à l'aval de l'estuaire correspondant à l'aire de répartition saisonnière du béluga du Saint-Laurent. L'établissement d'une telle AMP doit se réaliser impérativement pour protéger les troupeaux de bélugas, grandement menacés, ainsi que plusieurs autres espèces aquatiques qui fréquentent le fleuve.

Comment les candidats s'y prendront-ils pour mettre en place une ou plusieurs AMP dans l'estuaire afin d'atteindre la cible de 10 % d'ici la fin 2020 ?

Un souhait pour l'environnement : cette élection sera-t-elle la fin des vœux pieux ?

En campagne électorale, on ne compte plus les promesses non tenues qui visaient la protection de l'environnement et la lutte aux changements climatiques. Malheureusement, ces promesses ne se traduisent pas aussi concrètement en gestes mesurables et significatifs une fois les gouvernements en place.

Au cœur de cette semaine mondiale du climat, le CREBSL espère que les cris d'alarme de plus en plus préoccupants lancés cette année par différents experts mondiaux sur le climat et sur la biodiversité convaincront enfin les futurs élus et élues qu'il y a une véritable urgence d'agir.

– 30 –

Source et information :

Luce Balthazar, directrice générale
Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent
Bureau : 418 721-5711
Cellulaire : 418 750-8732
Courriel : crebsl@globetrotter.net